



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément à la directive CEE/91/155

Date d'impression: 05.03.2007

Date de révision : 05.03.2007

Version : 1.2

Désignation commerciale: **ZF-Lifeguardfluid 6**

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Informations sur le produit

Désignation commerciale : ZF-Lifeguardfluid 6
Société : **ZF Friedrichshafen AG**
Südring
66117 Saarbrücken
Deutschland
Téléphone : +49 681 920 5145
Téléfax : +49 681 920 131 5145
Personne de contact : MAPS 14
Adresse e-mail : aftersales-sbr@zf.com
Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +49 681 920-2222

Utilisation

Utilisation(s) particulière(s) : Agent de polissage et de lubrification

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique

Lubrifiants minérales, Additifs

Composants dangereux

Pas de composants dangereux au sens de la Directive 2001/58/CE

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Indications de risque pour l'homme et l'environnement

Un contact prolongé ou répété avec la peau affecte le processus naturel d'hydratation grasse de la peau et entraîne le dessèchement de la peau.

Un contact répété peut amener des réactions allergiques chez certains sujets très sensibles.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Éloigner du lieu d'exposition, coucher.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément à la directive CEE/91/155

Date d'impression: 05.03.2007

Date de révision : 05.03.2007

Version : 1.2

Désignation commerciale: **ZF-Lifeguardfluid 6**

- | | | |
|------------------------------|---|--|
| <u>Inhalation</u> | : | Transférer la personne à l'air frais.
Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.
En cas d'inhalation d'aérosol/de brouillard, consulter un médecin si nécessaire. |
| <u>Contact avec la peau</u> | : | Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. |
| <u>Contact avec les yeux</u> | : | Enlever les lentilles de contact.
Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
Demander conseil à un médecin. |
| <u>Ingestion</u> | : | En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Ne PAS faire vomir.
Rincer la bouche.
Avaler du "carbo absorbens". |

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | | |
|--|---|--|
| <u>Moyen d'extinction approprié</u> | : | Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone. |
| <u>Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité</u> | : | Jet d'eau à grand débit |
| <u>Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie</u> | : | La combustion produira une fumée dense et noire contenant des produits de combustion dangereux (voir chapitre 10).
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner de problèmes de santé. |
| <u>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu</u> | : | Combinaison complète de protection contre les produits chimiques |
| <u>Autres informations</u> | : | Procédure standard pour feux d'origine chimique.
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément à la directive CEE/91/155

Date d'impression: 05.03.2007

Date de révision : 05.03.2007

Version : 1.2

Désignation commerciale: **ZF-Lifeguardfluid 6**

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales.
- Conseils supplémentaires : Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Éviter la formation d'aérosols.
Équipement de protection individuel, voir section 8.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Classe d'explosibilité de poussière : non applicable

Stockage

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- Classe de stockage (Allemagne) : 12, Substances liquides non combustibles
- Remarques : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Autres informations

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément à la directive CEE/91/155

Date d'impression: 05.03.2007

Date de révision : 05.03.2007

Version : 1.2

Désignation commerciale: **ZF-Lifeguardfluid 6**

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

: WGK 2 , pollue l'eau
VwVwS (règlement de gestion des substances dangereuses pour l'eau) (Allemagne), annexe 2

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition au poste de travail.

Mesures d'ordre technique

Conseils généraux

: Veiller à une ventilation adéquate.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

: N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.

Protection des mains

Matériel

: Gants en néoprène
Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail.
Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques.

Protection des yeux

: En cas de risque de giclement - porter des lunettes de protection.

Protection de la peau et du corps

: Vêtements de protection à manches longues

Mesures d'hygiène

: Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme

: liquide

Couleur

: brun

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément à la directive CEE/91/155

Date d'impression: 05.03.2007

Date de révision : 05.03.2007

Version : 1.2

Désignation commerciale: **ZF-Lifeguardfluid 6**

Données de sécurité

<u>pH</u>	: non applicable
<u>Point d'éclair</u>	: 200 °C Méthode: ISO 2592
<u>Pression de vapeur</u>	: < 0,001 hPa à 20 °C
<u>Solubilité</u>	: pratiquement insoluble
<u>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</u>	: non applicable
<u>Viscosité, cinématique</u>	: 28 mm ² /s à 40 °C Méthode: DIN 51562

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<u>Matières à éviter</u>	: Oxydants forts
<u>Produits de décomposition dangereux</u>	: Dioxyde de carbone (CO ₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO _x), fumée dense et noire.
<u>Réactions dangereuses</u>	: Stabilité: Stable dans les conditions recommandées de stockage.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<u>Toxicité aiguë par voie orale</u>	: DL50 rat Dose: > 2.000 mg/kg
<u>Irritation de la peau</u>	: Classification: Irritant pour la peau. Le contact prolongé avec la peau peut dégraisser la peau et provoquer une dermatose.
<u>Autres informations</u>	: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément à la directive CEE/91/155

Date d'impression: 05.03.2007

Date de révision : 05.03.2007

Version : 1.2

Désignation commerciale: **ZF-Lifeguardfluid 6**

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information supplémentaire sur l'écologie

Halogènes organiques (AOX) : pas inclu

Information écotoxicologique supplémentaire : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Information concernant l'élimination et l'emballage : Elimination:
En accord avec les réglementations locales et nationales.

Code de déchet CE: CED : Code de déchet (produit non utilisé) :
130205, huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale

Code de déchet (produit utilisé) :
130205, huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale

Élimination de l'emballage non nettoyé : Code de déchet (emballage non nettoyé) :
150110, emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
Remarques:

Vider les restes.
Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales de recyclage pour leur élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Marchandise non dangereuse selon l'ADR/RID, l'ADNR, le code IMDG, l'ICAO/IATA-DGR

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément à la directive CEE/91/155

Date d'impression: 05.03.2007

Date de révision : 05.03.2007

Version : 1.2

Désignation commerciale: **ZF-Lifeguardfluid 6**

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage selon les Directives CE

Conseils supplémentaires : Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni une préparation dangereuse.

Sensibilisation : Contient: 2,2'-(octadec-9-enylimino)biséthanol, calcium-sulphonate, Peut déclencher une réaction allergique.

VOC: : pas de taxes des COV

Législation nationale

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 2 pollue l'eau
VwVwS (règlement de gestion des substances dangereuses pour l'eau) (Allemagne), annexe 2

Liste selon "TA Luft" (Allemagne) : non soumis(e)

16. AUTRES INFORMATIONS

Autres informations

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.